Concertation sur l’aide sociale à l’enfance **[1]**

Le 27 mars 2019, le secrétaire d’État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet, lançait une concertation sur la prise en charge des enfants au titre de l’aide sociale à l’enfance. Six groupes de travail coprésidés par des présidents de conseils départementaux et composés d’une grande variété de professionnels et d’anciens enfants placés ont travaillé pendant trois mois pour faire des recommandations afin d’améliorer le fonctionnement de cette politique publique. Leurs rapports sont aujourd’hui accessibles en ligne.
Une consultation en ligne auprès des enfants et des jeunes accompagnés a également été mise en place entre le 6 mai et le 12 juin 2019, recueillant le témoignage de 1200 répondants.
En savoir plus (Ministère des Solidarités et de la Santé) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/concertation-sur-l%E2%80%99aide-sociale-%C3%A0-l%E2%80%99enfance
[2] https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/la-reforme-de-l-enfance-protegee/article/concertation-sur-l-aide-sociale-a-l-enfance